

17 MARS 2008

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

**ASSOCIATION
VICHY VAL D'ALLIER
DEVELOPPEMENT**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

9 Place Charles de GAULLE

03200 VICHY

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE ARRETE LE 31 DECEMBRE 2008**

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les informations fournies aux adhérents.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'Association.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 - Justification de nos appréciations

En application des dispositions introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous devons justifier de nos appréciations.

Pour ce faire, nous avons notamment procédé à l'examen des principes comptables suivis et des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous n'avons pas de commentaires à faire sur l'application des règles comptables retenues.

../..

3 – Informations fournies aux adhérents

Nous avons également **procédé**, conformément aux normes de la profession, aux vérifications **spécifiques prévues** par la loi.

Nous n'avons pas d'**observation à formuler** sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des **informations** données dans le rapport de gestion du bureau de l'Association et dans **les documents** adressés aux membres sur la situation financière et les **comptes annuels**.

Vichy, le 14 mars 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JL Debrabant', enclosed within a large, sweeping, handwritten flourish that extends to the right and then curves back down.

Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux Comptes Associé

SARL EVALUATION AUDIT TRANSMISSION
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue René Cassin

69009 LYON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Descriptions des conventions conclues :

- Subventions reçues de la Communauté d'Agglomération représentée par 6 membres à votre Conseil d'Administration : 377 568 €.
- Une convention d'occupation gratuite des locaux située à l'hôtel de l'Agglomération a été signée avec la communauté d'Agglomération de VICHY VAL D'ALLIER à compter du 1^{er} mars 2007. Cette convention est assortie d'une mise à la charge de votre Association de 8 000 € annuels correspondant à une participation forfaitaire aux frais d'eau, chauffage et électricité. A ces charges s'additionnent les frais d'entretien es locaux comptabilisés pour 5 489.21 €

Vichy, le 14 Mars 2009


Jean-Luc DEBRABANT
Commissaire aux Comptes Associé



BILAN



COMPTE DE RESULTAT



ANNEXE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
205000 Logiciels	578,87	578,87	0,00	440,31
Immobilisations corporelles				
2154000 Installation technique	15435,26	14784,28	650,98	2302,39
2181000 Installations agencets	4781,92	4781,92	0,00	0,00
2183000 Mat de bureau & info	38287,86	25571,39	12716,47	17205,51
2184000 Mobilier	1173,89	679,44	494,45	610,06
TOTAL	59678,93	45817,03	13861,90	20117,96
275100 Dépôts et cautionnement	106,22		106,22	106,22
TOTAL	60364,02	46395,90	13968,12	20664,49
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
411500 Client Divers	0,00		0,00	1055,48
491000 Dépréciation Comptes Clients	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	1055,48
467000 Autres comptes débiteurs	0,00		0,00	932,10
4886132 Prods à recevoir/Remb Parking	307,50		307,50	78,46
Autres créances	307,50	0,00	307,50	1010,56
512300 Banque Populaire	160072,02		160072,02	143218,53
530500 Caisse	64,02		64,02	42,44
531000 Caisse Devises	73,95		73,95	86,86
Disponibilités	160209,99		160209,99	143347,83
Total Actif Circulant	160517,49	0,00	160517,49	145413,87
486604 Charg. Const av/Etudes	1669,54		1669,54	767,06
486613 Charg. Const av/location	595,38		595,38	500,64
486615 Charg. Const Av/Entretien	0,00		0,00	205,43
486616 Charg. Const av/Assuranc	632,50		632,50	675,22
486618 Charg. Const av/Document	2182,23		2182,23	1521,03
486623 Charg Const Av/Promotion	5813,10		5813,10	1140,98
486625 Charg Const Av/Déplacements	214,30		214,30	0,00
486627 Charg. Const av/serv banc	25,68		25,68	7,58
486628 Charg. Const av/Cotis	52,76		52,76	37,61
486637 Charg. Const av/taxe	77,33		77,33	77,33
486651 Charg. Const av/redev	423,69		423,69	336,34
Charges constatées d'avance	11686,51		11686,51	5269,22
488748 Subvention à recevoir	7568,00		7568,00	0,00
TOTAL ACTIF			193740,12	171347,58

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
106800 Autres réserves	17997,19	21653,87
110000 Report à nouveau	80877,90	57237,96
Résultat Exercice	21709,47	19983,26
Total	120584,56	98875,09
153000 Provis pour pensions et obligations	12036,00	10596,00
Provision pour risques et charges	12036,00	10596,00
401100 Fournisseurs divers	782,78	0,00
401ACT à 401Vigilec	6789,90	4716,55
408613 Charges locat à payer	2213,17	0,00
408618 Documentation FNP	1,27	79,53
408621 Pers Ext à payer	60,60	1,27
408622 Honoraires à payer	2579,62	2500,84
408626 PTT fact non parvenue	247,49	205,07
<u>Dettes fournisseurs et cptes rattachés</u>	12674,83	7503,26
428200 Dettes prov pour Congés à payer	11913,93	14278,92
431000 Sécurité sociale	17392,00	19009,00
432000 Mutualité bourbonaise	1321,95	1562,94
433200 Caisse retrait prev salarié	4369,92	4761,15
433310 Caisse retrait prev cadre	1787,81	1741,39
434000 Assedic	2812,00	3054,00
438200 Org soc charg sur Congés à payer	6145,96	7312,39
438647 Particip format 0,15%	964,33	969,66
444000 Etat impôt sur bénéfice	11,13	11,13
447100 Etat taxe sur salaires	1245,00	1586,00
<u>Dettes fiscales et sociales</u>	47964,03	54286,58
467000 Débiteurs et créditeurs divers	441,70	0,00
467400 Frais payés par BPL	39,00	86,65
<u>Autres dettes</u>	480,70	86,65
<u>Comptes de régularisation</u>	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	193740,12	171347,58

Jean-Luc DERRABANT
 Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Variation annuelle
PRODUITS D'EXPLOITATION			
706100 Prestation de formation	0,00	0,00	0,00
Production vendue services	0,00	0,00	0,00
748000 Subvention CAV	377568,00	367425,00	10143,00
Subvention d'exploitation	377568,00	367425,00	10143,00
791050 Transfert charges Exploitat	2029,52	2286,96	-257,44
Rep.amts/prov.transf.de ch	2029,52	2286,96	-257,44
758000 Prods div gest courante	0,00	0,20	-0,20
Autres produits	0,00	0,20	-0,20
Total produits d'exploitation	379597,52	369712,16	9885,36
CHARGES D'EXPLOITATION			
604000 Achats études et prestat	10898,28	6576,73	4321,55
606140 Fourn.non stock carburant	2124,77	1848,09	276,68
606300 Prod.entretien& petit équip	1076,80	2815,92	-1739,12
606500 Fournitures de bureau	2484,20	4448,63	-1964,43
606501 Fournitures informatiques	826,04	989,37	-163,33
613200 Locations immobilières	0,00	5589,02	-5589,02
613210 Locations immobilières Vichy	8892,80	6855,66	2037,14
613300 Charges locatives	5529,76	3754,68	1775,08
613500 Locations mobilières	8092,17	9470,83	-1378,66
615500 Entretien matériel	2186,69	1809,56	377,13
615520 Entretien Mat de transport	136,00	468,40	-332,40
616000 Primes d'assurance	2031,29	1925,56	105,73
618100 Documentation générale	561,51	544,13	17,38
618300 Documentation technique	2575,74	2651,33	-75,59
621000 Pers Ext Entreprise	333,28	327,10	6,18
621500 Formation Externe	36,00	1250,00	-1214,00
Sous-Total	47785,33	51325,01	-3539,68

Jean-Luc DENABANT
 Commissaire aux comptes

26/02/2009

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Variation annuelle
622600 Honoraires	2620,28	2549,04	71,24
623000 Promotion communication	22472,26	5306,15	17166,11
623100 Annonces insertion	1140,98	1307,23	-166,25
623400 Cadeaux Invités	140,00	331,73	-191,73
624800 Transports divers	927,29	1429,74	-502,45
625100 Voyages et déplacements	2860,25	2741,06	119,19
625101 Péage	822,80	789,09	33,71
625600 Missions	5208,36	4468,35	740,01
625700 Réceptions	106,00	0,00	106,00
625800 Fr fonctionnet Instanc ass	586,11	898,34	-312,23
626300 Affranchissements	4719,68	1191,72	3527,96
626500 Téléphone/Télécopie	4868,96	4439,06	429,90
626501 Orange	2547,11	1835,63	711,48
626502 Téléphone Alarme	80,19	355,35	-275,16
626503 Internet	0,00	4793,58	-4793,58
627500 Services bancaires	96,87	166,53	-69,66
628100 Cotisations	745,46	146,23	599,23
Sous -total	49942,60	32748,83	17193,77
<u>Autres achats & charges ext.</u>	97727,93	84073,84	13654,09
631100 Taxe sur les salaires	11167,00	11553,00	-386,00
637800 Taxes diverses	116,00	121,00	-5,00
<u>Impôts, taxes et vers.assim.</u>	11283,00	11674,00	-391,00
641100 Salaires et appointets	175309,10	176310,18	-1001,08
641200 Congés payés	-2364,99	-1524,48	-840,51
641400 Indemn.Avantages divers	600,00	1250,86	-650,86
<u>Salaires et traitements</u>	173544,11	176036,56	-2492,45
645100 Cotisations Urssaf	45208,95	45709,48	-500,53
645310 Cotis.Retraite cadre	4184,72	3705,34	479,38
645320 Cotis.Retraite salariés	10388,89	11353,61	-964,72
645330 Cotisation LMB	2996,08	3125,52	-129,44
645400 Cotisation Assedic	7232,60	7316,47	-83,87
645820 Charges sociales / CP	-1166,43	-854,74	-311,69
647500 Autres charges sociales	2862,31	2766,75	95,56
Charges sociales	71707,12	73122,43	-1415,31

Jean-Luc DEBRABANT
 Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Variation annuelle
681100 Dot Amortisset immob Incorpor	440,31	35,70	404,61
681120 Dot Amortis Immob Corp	6256,06	6851,67	-595,61
<u>Dot.sur immob, provis,engagets</u>	6696,37	6887,37	-191,00
651100 Redevance dépôt domaine	660,06	729,03	-68,97
658000 Charges div gest courante	182,18	0,33	181,85
<u>Autres charges</u>	842,24	729,36	112,88
<u>Total charges d'exploitation</u>	361800,77	352523,56	9277,21
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	17796,75	17188,60	608,15
764000 Revenus des VMP	5368,10	4713,53	654,57
768800 Gains de change ou conversion	0,06	3,95	-3,89
<u>Total Produits financiers</u>	5368,16	4717,48	650,68
661600 Intérêts bancaires	2,39	0,00	2,39
668800 Pertes de change ou conversion	13,05	0,08	12,97
<u>Total charges financières</u>	15,44	0,08	15,36
<u>Résultat financier</u>	5352,72	4717,40	635,32
<u>RESULTAT AVANT IMPÔTS</u>	23149,47	21906,00	1243,47
<u>Produits exceptionnels</u>			
772000 Produits sur Exercices Antérieurs	0,00	109,25	-109,25
<u>Charges exceptionnelles</u>			
672000 Charges sur exercices antérieurs	0,00	48,99	-48,99
687400 Dot aux provisions réglementées	1440,00	1983,00	-543,00
<u>Total Charges exceptionnelles</u>	1440,00	2031,99	-591,99
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	-1440,00	-1922,74	482,74
<u>RESULTAT GLOBAL</u>	21709,47	19983,26	1726,21

JEAN-LUC BOUABANT
 Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSO VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT

9 Place Charles de Gaulle

BP 52337

03203 VICHY CEDEX

Annexe des comptes annuels

Exercice 01/01/2008 à 31/12/2008

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Détails produits et charges

Jean-Luc DESMAY
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Total du bilan avant : 193 740.12
répartition

Bénéfice : 21 709.47

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/02/2008 par l'Association.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

2. ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

<u>Engagements donnés</u>	Non recensé
<u>Dettes garanties par des sûretés réelles</u>	Non applicable
<u>Autres informations significatives</u>	

Suite à la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle nous vous informons que le nombre d'heures acquis par nos salariés au titre du D I F (Droit Individuel à la Formation) s'élève pour l'année 2008 à : 408 Heures

Jean-Luc DERABANT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Actifs immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	14 901	0	14 322	579
Immo. Corporelles.	84 116	0	24 437	59 679
Immo. Financières.	106			106
TOTAL....	99 123	0	38 759	60 364
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	14 461	440	14 322	579
Immo Corporelles	63 998	6 256	24 437	45 817
Titres équivalence				
Autres Immo. financ.				
TOTAL...	78 459	6 696	38 759	46 396

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé...	106	106	
Actif circulant &... charges d'avance	160 517	160 517	
TOTAL...	160 623	160 623	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Jean-Luc DERBAEANT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir :

Non applicable

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : Actions ou parts sociales :

Non applicable

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. réglementées				
Prov. p. risq. & charg	10 596	1 440		12 036
Pro. p. dépréciation				
TOTAL ...	10 596	1 440		12 036

Etat des dettes :

	Mont. Brut	A 1 an au +	+1 an -5ans	A + de 5 ans
Etabliss. de crédit				
Dettes financ. div.				
Fournisseur...	12 675	12 675		
Det. fiscal. & soial	47 964	47 964		
Dettes / immobilis.	0	0		
Autres dettes	481	481		
Produits const. d'av.	0	0		
TOTAL...	61 120	61 120		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non applicable

Jean-Luc DEYRENT
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Fournisseurs.....	5 102
Dettes fiscales & sociales.....	20 269

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Jean-Luc DEBIBANT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DETAIL PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir : 7 768

PRODUITS A RECEVOIR SUR SUBVENTIONS 7 768

Charges constatées d'avance :

CHARGES CONSTAT AV/LOCAT..... 595
 CHARGES CONSTAT AV/ASSUR..... 632
 CHARGES CONSTAT AV/DOCUMENT..... 2 182
 CHARGES CONSTAT AV/PROMOTION..... 5 813
 CHARGES CONSTAT AV/COTISAT..... 53
 CHARGES CONSTAT AV/TAXE..... 77
 CHARGES CONSTAT AV/SERV BANCAIRES..... 26
 CHARGES CONSTAT AV/REDEVANCE..... 424
 CHARGES CONSTAT AV/DEPLACEMENTS..... 214
 CHARGES CONSTAT AV/ ETUDES 1 670

Total..... 11 686

Charges à payer : Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés..... 5 102
 CHARGES LOCATIVES A PAYER..... 2 213
 HONORAIRES A PAYER..... 2 580
 PTT FACT N PARV..... 247
 DOCUMENTATION A PAYER..... 1
 PERS EXT A PAYER..... 61

Dettes fiscales et sociales..... 20 269

PROVISION CONGES A PAYER..... 11 914
 CH. SOC/PROV CONG. A PAYER..... 6 146
 PARTICIP FORMAT 0.55 %..... 964
 TAXE SUR SALAIRE A PAYER..... 1 245

TOTAL..... 20 269

Produits constatés d'avance 0

Jean-Luc DEBRABANT
 Commissaire aux comptes